

Discours d'ouverture du CRHH plénier du 3 mars

P. Etienne - DRJSCS

Mesdames et messieurs les membres du comité régional de l'habitat et de l'hébergement,

J'ai grand plaisir à **ouvrir cette séance du CRHH d'Occitanie**, la 5ème pour vous dans ce format de grande région Occitanie, pour le compte du préfet de région qui n'a pu être présent aujourd'hui.

L'édition de l'an dernier avait été un succès, avec un format rénové et des présentations plus interactives.

En 2020, il n'a pas été possible de renouveler le même format, en raison de la période de réserve liée aux élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars.

Pour tenir compte de cette période électorale et de la nécessité de statuer sur la programmation financière afin de débloquer les crédits, deux

réunions plénières sont prévues en 2020 :

- celle d'aujourd'hui, destinée à soumettre à l'avis du CRHH les bilans 2019 et la proposition des programmations financières pour pouvoir démarrer l'exercice budgétaire 2020. Ces bilans et programmations concernent le fonds national des aides à la pierre (pour la production de logement social), les crédits de l'Agence nationale de l'habitat (pour la rénovation de l'habitat) et le budget opérationnel de programme 177 (pour l'hébergement et le logement accompagné).

- une seconde se déroulera au second semestre, dans un format plus stratégique et plus ouvert, tel que vous l'avez connu l'an dernier, permettant ainsi d'associer les équipes nouvellement élues et de dresser un panorama plus complet de l'actualité de l'habitat et de l'hébergement.

Je tiens à saluer le travail accompli en faveur du logement et de l'hébergement, notamment dans les instances déléguées du CRHH : le bureau et la commission spécialisée.

De nombreux documents stratégiques et

opérationnels locaux ont été finalisés au cours de ces derniers mois, tels les programmes locaux de l'habitat (PLH), les plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) les Opérations de Revitalisation de Terroires (ORT), les projets de renouvellement urbain... autant d'actions qui structurent les projets de renouvellement, de revitalisation, de rénovation de l'offre dont tous nos territoires (les urbains comme les ruraux) ont besoin.

Malgré un contexte tendu, le **développement de l'offre de logement social** est un enjeu majeur en Occitanie. Il est plus que jamais nécessaire de poursuivre la mobilisation de foncier pour favoriser la production de logements sociaux, notamment dans le cadre des programmes locaux de l'habitat, tout particulièrement dans les communes SRU, celles qui concentrent le plus de besoins.

Enfin, le sujet de la rénovation de l'habitat a pris une place renforcée dans les priorités, par le biais de la **rénovation énergétique des logements**, que

l'Etat déploie dans le programme SARE.

Pour répondre à tous ces défis, je sais que nous pouvons compter sur des **partenaires dynamiques** pour accompagner la production de logements et la revitalisation urbaine : les élus délégataires, les bailleurs sociaux, mais également la Caisse des dépôts, Action Logement, la Région... qui concourent à la bonne mise en oeuvre des grands projets nationaux et régionaux.

Je salue aussi ici l'action de l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, qui a déployé son champ d'intervention sur toute la région en complément des 4 Etablissements Fonciers Locaux, permettant ainsi à tous les territoires de la région d'être couverts par un **établissement public foncier**.

Un nouvel arrêté de composition du CRHH du 13 février vient ainsi intégrer les cinq établissements publics fonciers de la région comme membres du comité. Deux d'entre eux, l'EPF Occitanie et l'EPFL du Grand Toulouse, siègeront également au bureau.

Je n'oublie pas non plus les **acteurs du social** qui

travaillent activement aux sujets de l'habitat adapté, de l'habitat en faveur des jeunes et de l'hébergement.

Pour l'année 2020 et les suivantes, les défis du logement et de l'hébergement en faveur des plus démunis sont plus que jamais au premier plan des **priorités gouvernementales** :

- rénovation énergétique des logements,
- acte II du Logement d'Abord,
- service public de la rue au logement,
- plan pauvreté,
- plan d'action Coeur de ville,
- plan Initiative Copropriétés,
- Nouveau Programme national de Rénovation Urbaine,
- plan 60 000 logements étudiants,
- mise en oeuvre de la loi SRU

... autant de chantiers intégralement orientés vers l'opérationnalité sur les territoires qui n'ont d'autre objectif que d'améliorer les conditions d'accès de chacun à un logement adapté à ses besoins, et sur

lesquels je vous sais collectivement pleinement mobilisés.

Mesdames et messieurs, le préfet de région tient beaucoup à ce que ce comité régional conforte sa mission de "**parlement régional de l'habitat**", c'est pourquoi une session plus complète autour de tables de rondes et d'ateliers, comme en 2019, vous sera proposée au second semestre.

Néanmoins, comme je l'indiquais en début de propos, il est essentiel de ne pas retarder l'approbation de la programmation budgétaire.

Je passe la parole à Jean-Emmanuel Bouchut, de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, qui va vous apporter quelques précisions sur les grands enjeux d'actualité en matière de logement public et privé.

Je reprendrai ensuite la parole pour vous présenter ceux de l'hébergement.

Ensuite, **les bilans et les programmations vous seront présentées et soumises au vote.**

Je vous remercie.